



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
Хорошо! Слушай! Видишь?
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (<https://www.haca.ma>)

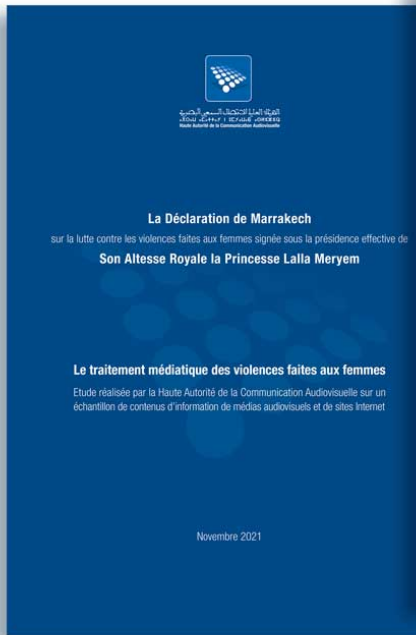
[Accueil](#) > Présentation de l'étude réalisée par la HACA sur le traitement médiatique des violences faites aux femmes

[A](#) [1] [+A](#) [1]

Présentation de l'étude réalisée par la HACA sur le traitement médiatique des violences faites aux femmes

02 déc 2021



















La Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle a organisé le 1er décembre 2021, une rencontre pour présenter l'étude qu'elle a réalisée sur "le traitement médiatique des violences faites

aux femmes" à partir d'un échantillon de programmes d'informations de radios, de télévisions et de contenus de sites électroniques.

Cette étude a été réalisée dans le cadre des engagements de l'Instance au titre de la Déclaration de Marrakech pour la lutte contre les violences faites aux femmes initiée par Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem Présidente de l'Union Nationale des Femmes du Maroc et signée le 8 mars 2020 sous sa présidence effective. Cette déclaration importante appelle entre autres, à un renforcement et à une convergence des efforts et des actions pour la prévention et la lutte contre la violence de genre.

La session d'ouverture de cette rencontre a été marquée par la participation de Mme Amina Oufroukhi, Coordinatrice Générale de la Déclaration de Marrakech, de M. El Hassan Daki, Procureur Général du Roi près la Cour de Cassation, Président du Ministère Public, ainsi que de représentants des autres institutions signataires de la Déclaration : le Ministère de l'Education Nationale, du Préscolaire et des Sports, le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale, le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, le Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication et le Ministère de la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille.

Un atelier interactif a suivi la session d'ouverture, et a réuni journalistes, responsables éditoriaux ainsi que représentants d'institutions publiques et d'associations de la société civile actives dans le domaine de droits humains, de l'autonomisation des femmes et des médias. Cet atelier a offert l'occasion d'initier une réflexion collective et des échanges autour de diverses questions dont notamment les principes et critères de la visibilité médiatique des violences faites aux femmes, le traitement médiatique de cette question, la vigilance déontologique à développer en la matière, ainsi que l'apport spécifique de l'autorégulation.

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>